

AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 12 novembre 2020,

-le BUDGET de l'établissement cultuel "Fabrique de Grandmenil "pour l'exercice 2021.

-le BUDGET de l'établissement cultuel "Fabrique de Chêne-al'Pierre "pour l'exercice 2021.

-le BUDGET de l'établissement cultuel "Fabrique de Deux-Rys "pour l'exercice 2021.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale, voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 2. *d*2 cembre 2020

La Directrice générale,  
S.MOHY

Par le Conseil :

Le Bourgmestre,  
M.GENERET

